

De : Alain RICHARD <a.richard@senat.fr>

Envoyé : lundi 7 janvier 2019 10:25

À : xxxxx

Objet : Re: Demande de lancement de la procédure de destitution du président de la république et de la constitution du parlement en Haute-Cour

Madame,

J'ai pris connaissance de votre courrier me proposant d'entreprendre, au sein du Sénat, une demande de destitution du Président de la République. Votre texte, que je reçois en termes identiques d'une dizaine d'autres citoyens, énonce une série de griefs à l'encontre du Président qui selon vous – ou selon l'organisation politique dont vous suivez les recommandations – auraient le caractère de fautes justifiant la destitution prévue par l'article 68 de la Constitution.

Pour soutenir cette demande, vous énumérez des critiques qui visent la politique économique et sociale suivie sous l'impulsion du Président Macron, l'existence d'investissements internationaux sur notre territoire, des réorganisations des collectivités locales, une action armée contre un Etat ayant fait usage d'armes chimiques et des prises de positions pour la dynamisation de l'Union Européenne.

Certaines de ces critiques sont erronées et d'autres s'en prennent à des décisions entrées en vigueur avant l'élection d'Emmanuel Macron. Celles qui sont valides ont le caractère de désaccords politiques certes soutenable mais ne pouvant en aucun cas être qualifiées de manquements aux devoirs de son mandat. Je n'exercerais pas légitimement le mien si je détournais une procédure de destitution vouée aux situations d'extrême crise institutionnelle pour tenter de mettre en question la conduite d'une politique conforme au mandat reçu du peuple, dont vous déclarez être une porte-parole.

Il vous est permis de vous déclarer, en tant que « gilet jaune », représentative d'une majorité de citoyens. Constatant que vous agissez à l'instigation de l'UPR, explicitement nommée dans votre message, je suis en droit d'observer que le candidat de ce parti a recueilli 0,92 % des suffrages exprimés dans un scrutin parfaitement libre. Je pense donc que beaucoup de « gilets jaunes » seraient surpris, et peu satisfaits, que vous détourniez ainsi une revendication citoyenne pluraliste et démocratique.

Je vous prie d'accepter mes salutations les plus courtoises.

Alain RICHARD
Sénateur du Val-d'Oise